

Communiqué de presse du 16 octobre 2012

Supprimez les dépassements d'honoraires ! Abolissons les privilèges !!

C'est incroyable ! Pour satisfaire les exigences d'une minorité de médecins bénéficiant du droit aux dépassements d'honoraires, le gouvernement s'apprête à brader l'accès aux soins. Si son objectif est de porter à plus de 50 % le nombre de Français ne pouvant pas se soigner, qu'il ait le courage de l'assumer. Les négociations conventionnelles entre le gouvernement, via la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, les complémentaires santé et les syndicats médicaux, sont en train de construire une procédure des plus scandaleuses. La CNAM propose tout simplement que le régime obligatoire de l'Assurance maladie (les cotisations de tous les assurés) serve à mieux rembourser les dépassements d'honoraires. Il permet ainsi aux médecins du secteur à honoraires libres de conserver leurs privilèges et ce sont tous les salariés qui vont assurer à ceux-ci de confortables revenus. Pour se donner bonne conscience, le gouvernement invente une procédure terriblement complexe pour sanctionner les médecins qui abusent, la procédure pouvant durer jusqu'à deux ans et étant soumise à l'avis des médecins qui bénéficient du droit aux dépassements. Ce qui signifie, l'expérience est connue, que ceux qui abusent ne risquent pas grand chose. Et pendant ce temps, le gouvernement ne fait rien pour les médecins du secteur 1 à honoraires opposables.

Le choix est clair, soit le gouvernement capitule par peur de l'influence d'une fraction des médecins libéraux, soit il comprend que l'accès aux soins concerne l'ensemble des citoyens et que la question de la rémunération des médecins mérite bien un débat démocratique.

M. Ayrault, il ne suffit pas de parler sans cesse de justice pour qu'elle existe. Il faut la défendre, la justice. Il est encore temps d'arrêter l'irréparable. Les médecins généralistes de ce pays sont responsables et conscients de leurs responsabilités, la défense de l'accès aux soins pour tous est une nécessité sociale et une valeur qui ne se négocie pas.

Le SMG appelle tous les soignants, tous les citoyens à protester contre cette tentative de bafouer l'accès aux soins pour tous.

Le SMG appelle la mise en place de mesures amenant à court terme à la suppression de tout dépassement d'honoraires et à l'extension rapide d'autres modes de rémunération des médecins que le paiement à l'acte

contact :

Didier Ménard : 06 07 16 57 78